

Moquais Nathalie

14/05/24 14:05

Enquête publique -desserte luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'attention du Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Concernant la déviation, je suis contre. Effectivement, destruction de terres agricoles, il y a beaucoup d'animaux (biches, lièvres, lapins...) , que vont ils devenir ?

Nous faisons beaucoup de balade soit à pied soit en vélo dans la plaine de ste gemme la plaine, donc avec la déviation, plus de tranquillité. La nature va être massacrée.

Pour fluidifier la RN 137, il suffit d'agrandir le péage.

Cela fait 52 ans que je vis sur la commune de Sainte gemme la plaine et la RN 137 ne m'a jamais posé de problème de sécurité ou de circulation.

Et que vont devenir tous nos commerces ? Moins de passages donc une baisse de CA. Et les emplois ? Si baisse des emplois et du CA, cela veut dire une baisse des taxes pour la commune.

Donc NON à la destruction de notre territoire.

Cordialement

Mme Moquais Nathalie

Envoyé depuis l'application Mail Orange